

L'ADOPTION DE POULES



FICHE N°4

RÉDUCTION - DÉCHETS ORGANIQUES

Recueil 2014

Selon l'ADEME, 72 Kg de déchets alimentaires sont gaspillés chaque année par habitant. Les poules, quant à elles, consomment en moyenne 180 Kg de matières organique par an, et produisent environ 200 oeufs!

Adopter une poule peut donc constituer un levier non négligeable dans l'objectif de réduction des déchets donné en 2010 par la loi Grenelle 2 (-7%/hab en 5 ans).

Clément Bonafé, entrepreneur, créateur de *Kiloupoule* (82)

Bénédicte Fourquet, responsable du SIEEOM Grisolles-Verdun (82)

LES ACTIONS

Le SIEEOM de Grisolles-Verdun (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères)

Grâce à la volonté des élus et dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SIEEOM de Grisolles-Verdun a mis en place, en juin 2013, la vente de poules pour ses administrés.

L'objectif est de faire participer activement la population à la réduction des déchets sur le territoire.

Organisée en moyenne tous les 15 jours, la vente des poules se déroule sur une journée. A l'occasion de celle-ci, des actions de sensibilisation sont réalisées, des poulaillers ou encore des «kits» comprenant le nécessaire à l'élevage des poules sont proposés.

Lorsqu'elles récupèrent les poules, les familles signent un contrat d'adoption et s'engagent à prendre soin des animaux, mais aussi à réduire leur production de déchets. Les adoptants peuvent alors choisir entre une jeune poule et la voir grandir, ou bien une poule plus âgée qui produira des oeufs plus rapidement. Chaque foyer peut adopter 2 poules par an maximum.

Le syndicat pratique volontairement des prix attractifs, grâce à un système d'achat groupé auprès d'un éleveur local, et à la prise en charge de 30% du prix, soit 5€ les deux poules de 4-5 semaines, et 15€ les deux poules de 18-20 semaines.

Ainsi, le SIEEOM investit environ 4 000€ par an sur fonds propres pour l'achat des poules. Leur revente représente des recettes d'environ 3 000€. Le projet ne nécessite donc pas un grand investissement, et bénéficie également d'un appui financier de l'ADEME dans le cadre du programme de prévention des déchets.

Le projet a très rapidement rencontré un vif succès : ce sont ainsi 248 foyers qui ont adopté des poules, soit 5 fois plus que l'objectif initial (soit 50 foyers).

Cela représente environ 65 tonnes de déchets évités. Les familles avec enfants sont en général très intéressées, favorisant ainsi la sensibilisation, dès le plus jeune âge, à la réduction de la production de déchets et à leur valorisation domestique.

Cette mesure a également permis au SIEEOM de se rapprocher et de créer du lien avec ses administrés, favorisant par ailleurs les actions de sensibilisation à la prévention des déchets.

Le choix d'une race locale, en l'occurrence la poule gasconne, a également permis de valoriser le travail des éleveurs locaux.

« Par foyer, on a estimé à 260 kilos par an la consommation de deux poules, ce qui représente 65 tonnes de déchets évités par an. En 5 ans, sachant que l'on a pour objectif d'éviter 5 kilos par an et par habitant, cela couvre 12% de notre objectif. »
Bénédicte Fourquet



Graphisme : Manu Clabecq - www.manuclabecq.fr

UNE ACTION ACCESSIBLE POUR UNE DIVERSITÉ DE TERRITOIRES

Avec 15 millions de maisons avec jardin en France, ce type de démarche est reproductible sur tous les territoires du milieu rural et pavillonnaire!

Kiloupoule est une jeune entreprise dont l'objectif est de développer la présence des poules en ville. Elle propose aux particuliers un contrat de location, à partir de 19€ par mois, comprenant les poules et un poulailler.

Ce service permet de lever certaines appréhensions de citoyens qui n'osent pas s'engager dans l'adoption de poules. Il fait office de période d'essai, avec la possibilité d'acheter ensuite poules et poulaillers.

Pour les organismes de traitement des déchets et les collectivités locales, l'accompagnement par un bureau de conseil et d'ingénierie peut être une solution pour assurer la réussite de l'opération.

En cas de manque de compétences, de personnel ou alors de doutes, la délégation peut aussi être une solution. Clément Bonafé de *Kiloupoule* défend cette idée :

« Selon les moyens de la commune, en fonction du coût de collecte et de traitement d'un kilogramme de déchets, elle paie à l'entreprise un prix inférieur à celui-ci pour chaque kilogramme évité grâce aux poules et gagne donc la différence. C'est rentable et simple pour la collectivité : une poule peut coûter 10€, et rapporter 15€ par an ».

Cette action peut se développer non seulement auprès de particuliers mais aussi au sein d'écoles, d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou en centres de loisirs, comme à Seissan dans le Gers où les enfants sont impliqués dans l'alimentation de 6 poules. Pour les personnes vivant en appartement, des poulaillers communaux sont également envisageables. Les habitants viendront apporter leurs déchets et pourront récupérer les œufs.

LA VENTE DE POULLAIERS

Une autre approche plus simple pour les collectivités consiste à subventionner l'achat de poulaillers, qui représentent l'investissement le plus important. C'est le cas du Sictom de Lavaur dans le Tarn, où ils sont revendus pour 100€ aux administrés dans le cadre du plan de prévention des déchets.

« Je loue plutôt un service que des animaux. »

Clément Bonafé

« Je pense que l'idée vient moins facilement à l'esprit d'un citoyen, qui va moins spontanément penser à cela. Le rôle des collectivités ou des associations peut donc être important pour communiquer auprès d'eux. »

Clément Bonafé

LES LEVIERS

Pour les particuliers

La poule est un animal facilement domesticable qui impose peu de contraintes. L'engouement pour le projet se révèle notamment par la transmission orale des personnes participantes.

Une approche pédagogique de la méthode est nécessaire pour faciliter l'approche et la démarche. Une famille possédant deux poules et consommant des œufs peut facilement économiser 150€ par an.

Cependant, comme pour d'autres animaux, la principale contrainte de l'adoption réside dans la garde des poules pendant l'absence de leurs propriétaires (par exemple lors de départ en vacances). Les gros éleveurs ne sont pas intéressés pour s'occuper des poules pendant les vacances, mais les animaleries et les petits éleveurs peuvent être disponibles.

Pour les collectivités

Une première étape pour inciter la mise en oeuvre de ce type de démarche consiste à mesurer le nombre de kilogrammes évités grâce à l'adoption de poules.

Cette mesure peut s'effectuer soit par estimation, soit par essais sur des échantillons contrôlés et suivis.

Ainsi, le Syndicat Mixte départemental de production d'eau potable et de traitement des déchets du Gers, *Trigone*, les *Sictom*¹ et certaines villes du département, ont lancé une expérimentation d'un an auprès de 80 foyers témoins avec pour objectif de peser et quantifier précisément le poids des déchets ménagers consommés et évités.

1. Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères



Crédits photos ©FNE Midi-Pyrénées

Cette action a été réalisée grâce au soutien de :

